Les MISSIONS de la 4AF

L'Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4 AF), Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, est dotée de statuts définissant ses missions en collaboration avec l'Académie d'Agriculture de France (AAF) :

- 4AF renforce le lien entre l'Académie d'agriculture, le monde socio-économique et toutes les parties prenantes concernées par le développement des activités liées à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

- 4AF est une structure qui veut développer des relations privilégiées entre les académiciens, les acteurs économiques et la société.

- 4AF a pour mission d'informer et d'éclairer les débats publics en favorisant l'accès à l'information scientifique et technologique dans les champs d'activité de l'académie d'agriculture au bénéfice du monde socio-économique et des citoyens.

- 4AF est ouverte aux personnes physiques et aux personnes morales qui souhaitent contribuer à favoriser l'expertise collective de l'Académie d'agriculture, basée sur une approche scientifique et technologique.

En adhérant à la 4AF, vous pouvez…

Etre informé sur :

- les manifestations organisées par l'Académie d'Agriculture de France (AAF)
- les sujets des groupes de travail thématiques de l'AAF
- l'accès au fond documentaire de l'AAF

Recevoir :

- la Revue de l'AAF
- l'accès, dans un espace dédié, aux documents sur le site Intranet de l'AAF

Participer :

- aux petits déjeuners organisés par la 4AF pour présenter les synthèses des travaux conduits par l'AAF
- aux groupes de travail thématiques de l'AAF pour compléter les compétences (nombre de places limitées)
- aux colloques organisés par la 4AF et aux manifestations conjointes de l'AAF et le la 4AF

Intervenir :

- en proposant à l'Académie des thèmes de réflexion ou des questions sur des problématiques en relation avec vos activités
- en demandant des avis à l'Académie pour compléter vos connaissances dans certains domaines

Avoir un accès privilégié :

- au réseau des académiciens de l'AAF
- aux infrastructures de l'AAF (location de salles) en bénéficiant de conditions particulières